

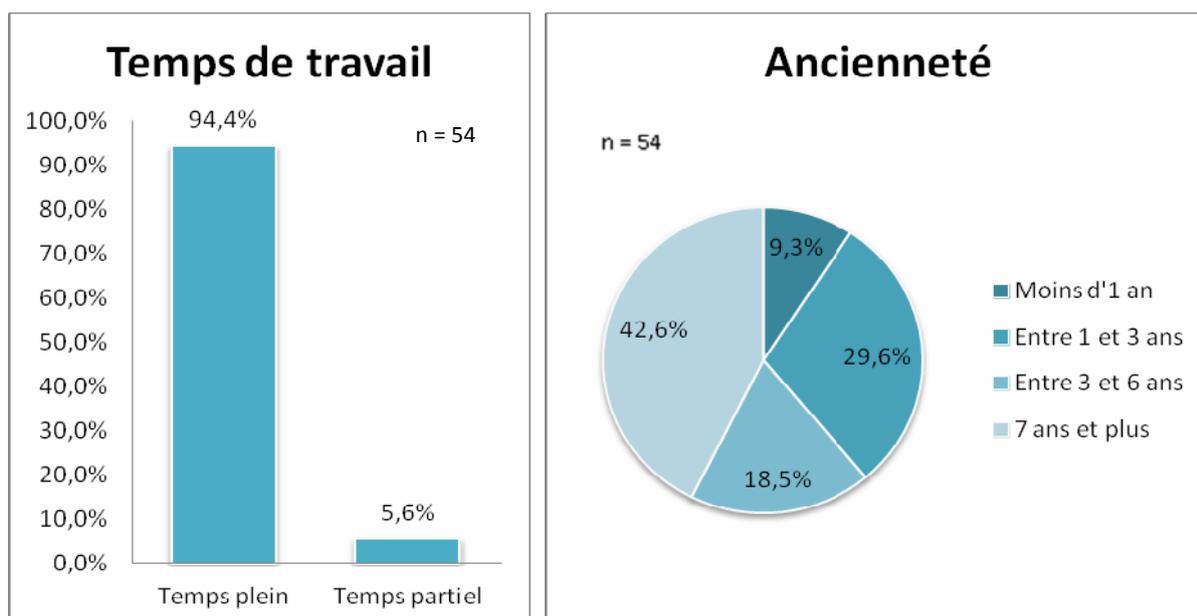
FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE : TECHNICIEN DE RIVIERE

« Nb : cette fiche descriptive de poste a été construite en fonction des données récoltées lors de l'enquête métiers réalisée par l'ARRA en Rhône-Alpes au cours de l'été 2011. Elle s'appuie sur les réponses d'un échantillon de 54 techniciens de rivière ayant répondu à l'enquête. Elle ne constitue donc pas une fiche de poste type mais plutôt une synthèse de données qui ont été observées à partir de situations réelles. »

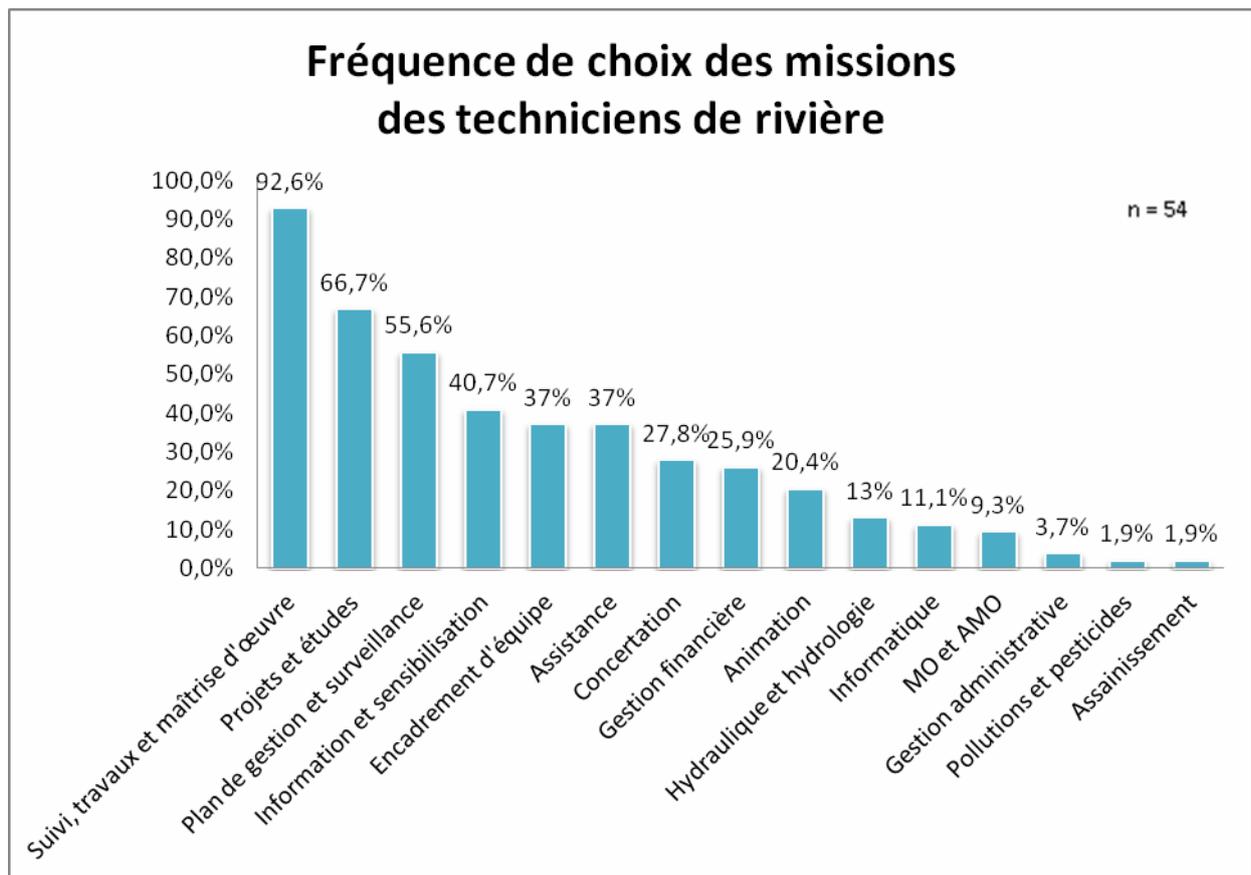
Définition

Le technicien de rivière est chargé le plus souvent de définir et d'assurer la mise en œuvre du programme d'entretien des cours d'eau, d'encadrer et de suivre les entreprises (ou équipes rivière internes) dans la réalisation des travaux d'aménagement et de restauration des milieux aquatiques, de monter et réaliser des projets et études techniques liées au bassin versant (rédaction des cahiers des charges, analyse des offres, etc.), et d'animer des réunions d'information et de concertation avec les différents acteurs du territoire concernés par la gestion des cours d'eau.

Données statistiques sur le métier en Rhône-Alpes



Missions



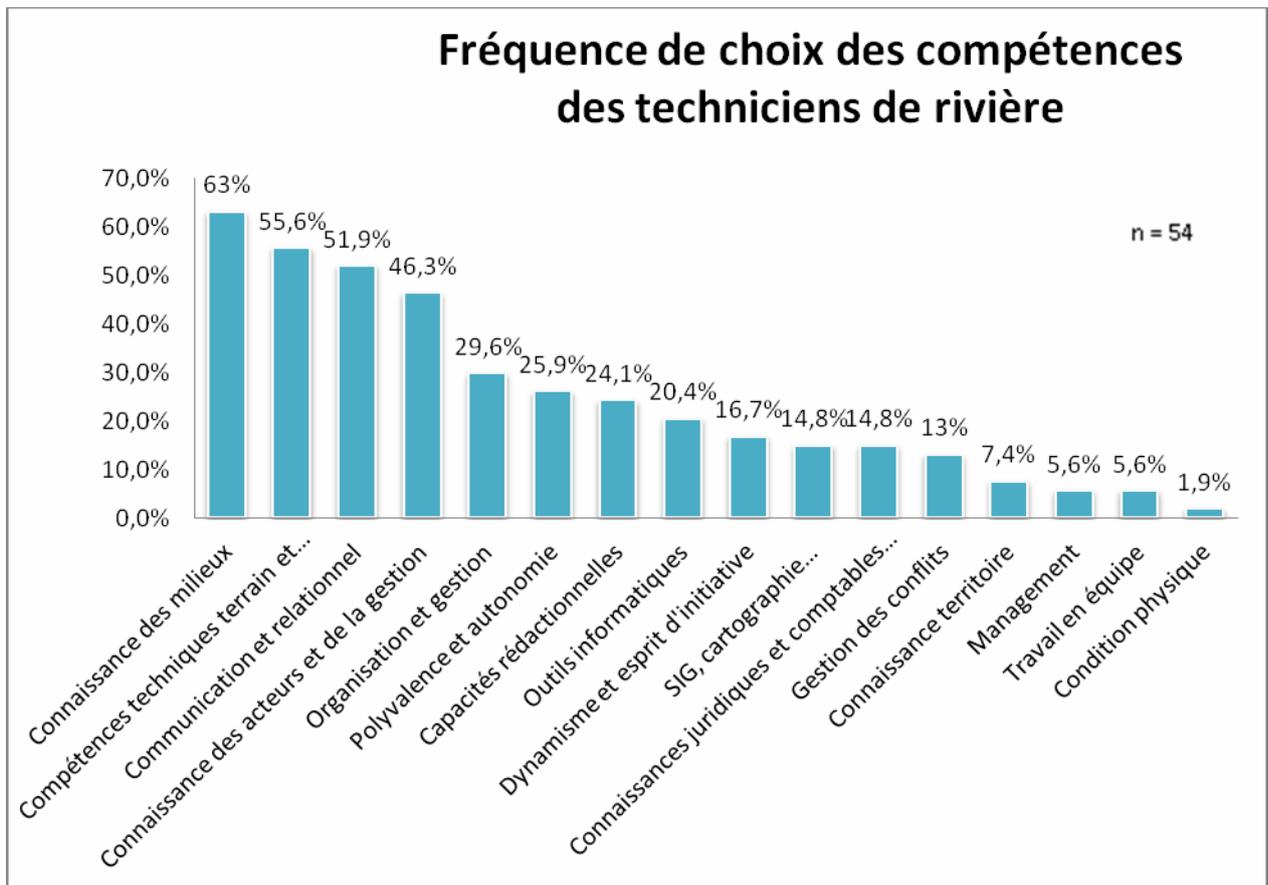
Missions principales

- Suivi des cours d'eau, préparation, réalisation et suivi des travaux d'entretien et de restauration, réalisation de maîtrise d'œuvre
- Montage, réalisation et suivi de projets, d'études et de diagnostics
- Mise en œuvre et suivi du plan de gestion, surveillance des cours d'eau

Autres missions

- Information et sensibilisation à destination des différents acteurs du territoire et du public
- Encadrement des équipes rivière
- Assistance techniques aux collectivités
- Concertation avec les acteurs du territoire (élus...)
- Suivi financier des projets et des subventions liées

Profil



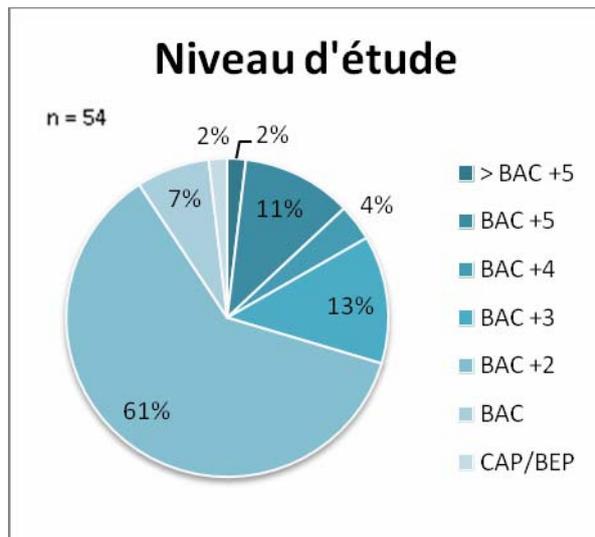
Compétences principales

- Connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques (hydrologie, hydraulique...) et connaissances naturalistes (faune, flore)
- Compétences techniques relatives aux missions de terrain (en hydraulique, hydrologie, biologie, écologie...)
- Compétences relatives à l'encadrement et au suivi de chantiers
- Compétences en matière de communication et bon relationnel
- Connaissance des acteurs et de la gestion (fonctionnement des collectivités territoriales, des marchés publics...)

Autres compétences

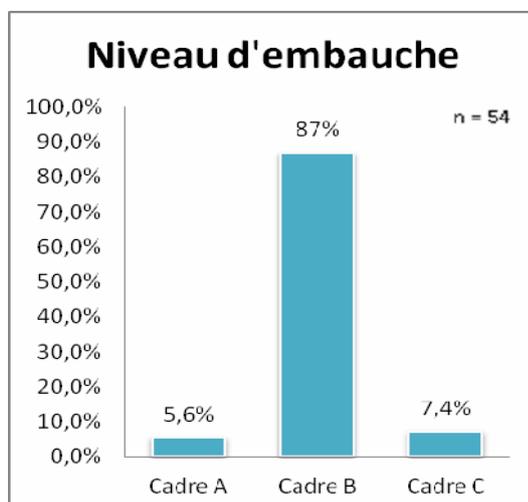
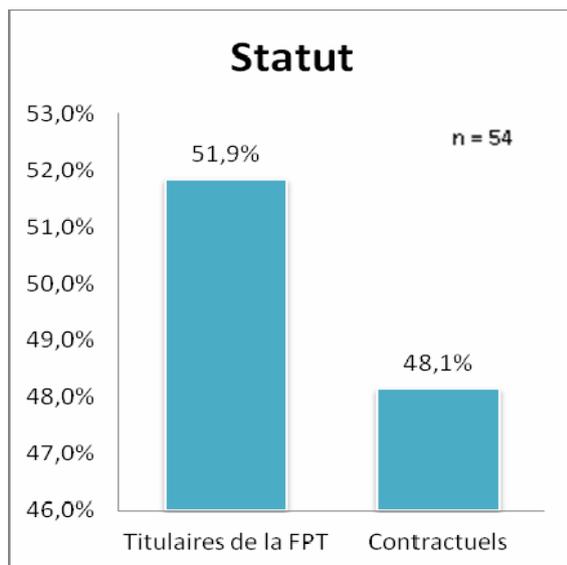
- Organisation et gestion
- Polyvalence et autonomie dans le travail
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrises d'outils informatiques bureautiques et cartographiques

Qualifications



- On retrouve très majoritairement des BAC +2 avec des formations type BTS / BTSA en : gestion et protection de la nature ; gestion et maîtrise de l'eau ; gestion des espaces naturels, gestion forestière ; gestion et entretien de cours d'eau ; technicien agricole ; travaux forestiers, gestion et conduite de chantiers forestiers ; formation technicien de rivière.

Statut et conditions d'embauche



- Salaire annuel net moyen d'après l'enquête emploi-salaire 2011 de l'ARRA : 19 646€ soit environ 1 637€ net mensuel (cette estimation se base sur 111 réponses).
- Salaire annuel net médian (c'est-à-dire pour lequel la moitié des personnes exerçant ce métier gagne moins, et l'autre moitié gagne plus) : 19 200€ soit 1 600€ net mensuel.